

EHPAD

Résidence Saint Gabriel

6 Place de l'Eglise
53390 Saint Aignan sur Roë

Tél : 02.43.06.51.54

mr.saintaignan@orange.fr



2 places d'hébergement



1 place d'hébergement

EHPAD

Résidence Géhère Lamotte

17 rue de Morannes
53290 Saint Denis d'Anjou

Tél : 02.43.70.52.08

res.gehere-lamotte@wanadoo.fr

EHPAD

Letort La Chevronnais

Les Hunaudières

53800 Saint Saturnin du Limet

Tél : 02.43.06.43.51

mr.stsaturnin@wanadoo.fr



2 places d'hébergement



Livret d'Information sur l'Accueil Temporaire

Inter-établissements du territoire Sud Mayenne



Dans le cadre d'une coopération territoriale, soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de Loire, sur le territoire du Sud Mayenne, plusieurs établissements ont décidé de mettre en place une gestion commune des places d'hébergement temporaire.

Ces établissements vous proposent, en tant que personne âgée vivant à domicile, des solutions d'hébergement temporaire pour une courte durée à définir suivant vos besoins et les disponibilités de chaque établissement en complémentarité, afin de vous offrir la meilleure réponse à votre demande.

A quoi sert l'hébergement temporaire ?

L'hébergement temporaire est d'abord conçu pour permettre ;

Aux personnes qui y font appel de pouvoir continuer à vivre chez elles et, pour ce faire, de pouvoir ponctuellement avoir recours à un hébergement de courte ou moyenne durée, en général d'une semaine minimum à trois mois maximum.

Aux proches des personnes âgées de pouvoir s'absenter en toute tranquillité et ponctuellement passer le relais à un établissement qui va accompagner la personne pendant une durée programmée.

Quels sont les bienfaits de l'hébergement temporaire ?

► Pour le résident

L'hébergement temporaire lui permet d'améliorer la qualité de la vie en renouant avec une vie sociale et en participant aux activités de détente proposées par l'institution (lecture, chant, atelier mémoire, jeux ...). Il favorise l'autonomie et le bien être grâce à des activités adaptées, il permet de retarder la perte d'autonomie, il facilite le maintien au domicile, il évite les hospitalisations en urgence et pré-pare l'entrée en établissement lorsqu'elle s'impose.

► Pour l'accompagnant habituel

Il donne la possibilité de souffler, d'avoir plus de temps de repos et de loisirs. Il contribue à faciliter la vie à domicile de la personne âgée. Il soulage ainsi l'accompagnant car l'investissement physique et psychologique est tel, qu'il pourrait dans certaines hypothèses, mettre en péril sa propre santé.

EHPAD

Résidence La Closerie

5 rue de Bretagne
53350 Ballots

Tél : 02.43.06.65.76

mr.ballots@wanadoo.fr

1 place d'hébergement



EHPAD

Résidence Les Marronniers

18 rue des Martyrs
53200 Château-Gontier

Tél : 02.43.09.34.30

accueil-cpa@ch-hautanjou.fr

1 place d'hébergement



EHPAD CPA Saint Joseph

1 rue Lecercier
53200 Château-Gontier

Tél : 02.43.09.34.00

accueil-cpa@ch-hautanjou.fr

1 place d'hébergement



EHPAD

Résidence Bon Accueil

4 rue du Bon Accueil
53200 Chemazé

Tél : 02.43.70.21.70

residence.bonaccueil-ehpad@orange.fr

1 place d'hébergement



*Un de vos proches est atteint de
la maladie d'Alzheimer
ou d'une maladie apparentée*

L'Accueil de Jour itinérant

sur le territoire du pays de Craon

(le lundi à Renazé, le mardi à Cossé-le-Vivien, le mercredi à Ballots, le jeudi à Craon)



✚ Un accueil à la journée autour d'activités variées
encadrées par une équipe médico-sociale

✚ Un temps de répit pour les proches

Des aides possibles :

- Une journée d'essai gratuite (sauf repas)
- Une prise en charge dans le cadre de l'APA
- Des aides financières (caisse de retraite, mutuelle, assurance)
- Transport

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service au :

↳ Tel : 06.16.62.14.17 le vendredi matin

↳ Tel : 02.43.06.65.76 le mercredi

ou par mail : accueil.dejour53@orange.fr

ACCUEIL DE JOUR (5, rue de Bretagne - 53350 BALLOTS)